



## **Compte-rendu de la rencontre avec le Délégué du Directeur Général**

**Jeudi 14 septembre 2023 de 10h30 à 12h40**

Les Organisations Syndicales ont été reçues par

- Régis DACHICOURT, Délégué du Directeur Général Sud-Est Outre-Mer,
- Antoine BLANCO, l'adjoint du Délégué,
- Jean-Yves LE GALL, le DRFIP,
- Alban VILMEN, le Directeur du pôle Etat-Ressources,
- Thierry CLICHET, le Directeur du pôle Expertise et Animation du Réseau,
- Patricia LEPINE, l'adjointe du Directeur du pôle Etat-Ressources, Alban VILMEN.

Le Délégué du Directeur s'est tout d'abord excusé pour sa longue absence en Guadeloupe et s'est engagé à venir, une semaine, une fois par an. La rencontre, initialement programmée pour une durée d'1h30, s'est terminée au bout de 2h10.

La CGT regrette la courte durée de cette réunion dans laquelle l'ensemble des très nombreux sujets qui touche notre département n'a pu être discuté, en profondeur.

**La CGT est intervenue sur différents sujets :**

**D'un point de vue général :**

- 1) La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (inchangée depuis 2017 !)
- 2) La revalorisation de la valeur du point ACF (inchangée depuis 2009 !)
- 3) L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels
- 4) La revalorisation de la prime de rendement (inchangée depuis 2017 !)
- 5) Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires
- 6) La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail
- 7) La revalorisation substantielle des remboursements de frais
- 8) L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées

**Du point de vue local :**

- 1) Quel est l'avenir de la structure de Marie-Galante ?
- 2) L'avenir du CDFIP de Saint-Martin, dans le cadre particulier de son statut de collectivité autonome
- 3) La formation professionnelle des agents DGFIP du CDFIP et des agents de la COM en lien avec l'Ecole Nationale des Finances Publiques
- 4) Demande de la présence d'un inspecteur santé – sécurité au travail basé en Guadeloupe

- 5) Horaires variables
  - 6) Contraintes décalage horaire par rapport aux services support, par exemple des services SPF ou encore RH, joignables qu'en matinée, ainsi que les horaires de fermeture des applications
  - 7) Construction de la future direction
  - 8) Emplois : 200 suppressions d'emplois en Guadeloupe depuis la fusion...
  - 9) Demande d'augmentation de la prise en charge employeur sur le montant du repas (vie chère et inflation)
  - 10) Intervention sur la situation du cadastre en Guadeloupe
  - 11) Les problèmes liés à la représentativité dans les instances locales ou hexagonales des collègues informaticiens
  - 12) Mobilité des lauréats aux concours interne spécial et des listes d'aptitude
  - 13) Stage probatoire, en Guadeloupe, pour les stagiaires B et A qui le souhaitent
  - 14) Cumul des priorités : ajouter concours dans les DROM
  - 15) Télétravail de 3 jours en Guadeloupe pour les agents qui le souhaitent, qui sont rodés, autonomes, déjà formés (mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle / éviter d'être sur les routes très accidentogènes et encombrées de Guadeloupe)
- Compte tenu du timing serré, le Délégué a écarté certains sujets comme les emplois, les rémunérations, traitées au niveau national, et le NRP.

La CGT a dressé un état des lieux très détaillé de la situation socio-économique de la Guadeloupe (cf la déclaration liminaire). Le Délégué reconnaît que chaque DOM a ses particularités socio-économiques et que ces particularités ont des conséquences sur l'exercice de nos missions, en particulier, sur l'accueil, en Guadeloupe.

### **Les différents points qui ont été abordés :**

#### **1) L'accueil**

En arrivant au CDFIP de Morne-Caruel le matin même, le Délégué du Directeur a ressenti de la tension et a discuté avec les contribuables qui attendaient, nombreux. Il reconnaît qu'il y a un problème au niveau de l'accueil. Selon le Délégué, les contribuables ne connaissent pas les différentes possibilités qui leur sont offertes pour obtenir une réponse à leurs questionnements : les Espaces France Service, les paiements chez le buraliste, l'accueil sur rendez-vous, etc ... *Une personne était même présente au CDFIP de Morne-Caruel pour payer ses impôts alors qu'elle venait de Marie-Galante !*

Des choses sont donc à améliorer en termes d'organisation et de communication : communiquer davantage et/ou différemment.

Afin de réduire le flux physique, le DRFIP mettra l'accent sur l'accueil téléphonique par l'acquisition d'un nouveau logiciel permettant de mieux gérer celui-ci et par l'équipement des personnels en téléphone portable dans le cadre du télétravail (un nombre important d'utilisateurs viennent sur place car ils n'ont pas réussi à joindre les services par téléphone). Il souhaite également plus de clarté dans l'offre d'accueil, notamment concernant l'accueil sur rendez-vous. Enfin, en termes d'organisation / pilotage, un groupe de travail sur l'accueil sera mis en place à l'issue de la médiation de projet du SIP de Morne-Caruel.

#### **2) Marie-Galante**

Antenne pérenne jusqu'en 2026 au moins et plus. Il s'agit d'un point d'accueil essentiel pour les insulaires de Marie-Galante.

#### **3) La formation professionnelle**

Les agents doivent être formés. Le Délégué rejoint les OS là-dessus.

Le DRFIP souhaite que des formations sur l'accueil soient de nouveau dispensées telles que « savoir se présenter », « gérer une communication téléphonique ».

Un constat est également fait sur le manque de formation sur les métiers techniques – notamment, le foncier, où il y a vraiment un problème avec les constructions sur sol d'autrui dans les DOM comme en Corse.

#### **4) L'attractivité dans les DOM**

Que ce soit aussi bien pour les cadres de l'hexagone que pour les collègues de Guadeloupe. Une prise de poste éloignée du domicile en France hexagonale pour un continental n'a pas le même effet qu'une prise de poste dans l'hexagone pour un Guadeloupéen que ce soit en termes de coût ou d'éloignement familial. Même si, au vu du nombre d'inscriptions aux concours en Guadeloupe, cela semble, selon lui, ne pas constituer un frein ...

#### **5) La demande d'un inspecteur de santé - sécurité au travail en Guadeloupe**

Le délégué est apparu surpris de savoir que l'inspectrice santé – sécurité au travail en charge de la Guadeloupe n'était pas basée en Guadeloupe mais à Rennes – sujet que la CGT n'a cessé de dénoncer. Elle sera présente, comme invitée, au CSAL FS prévu le 11 octobre 2023. La direction compte sur elle pour les projets immobiliers en cours.

#### **6) L'immobilier / les problèmes sur le bâtiment de Morne-Caruel : risques en cas de tremblement de terre**

Le responsable du bureau SPIB 2C chargé de l'immobilier se déplacera début novembre en Guadeloupe.

#### **7) Les contraintes liées au décalage horaire**

– Les horaires variables : le groupe de travail est en cours depuis l'arrivée du DRFIP.

Le DRFIP a précisé qu'il n'a pas mandat du Directeur Général pour revoir complètement le sujet. L'idée est de concilier le fonctionnement de nos services avec une certaine souplesse pour les agents pour qu'ils puissent réaliser plus aisément leurs horaires dans la semaine. Par ailleurs, le DRFIP est favorable au télétravail, y compris les mercredi et vendredi, journées courtes, pour lesquelles il ne reviendra pas sur les horaires. En revanche, le sujet de l'accompagnement du télétravail va être retravaillé avec les chefs de service pour le faire vivre, pour le rendre plus efficace. Par ailleurs, le DRFIP est vigilant par rapport au collectif de travail et au suivi de ce dernier.

– Les horaires de fermeture / d'accès aux applicatifs : il y a nécessité d'un batch sur certaines applications. Il n'y a donc pas vraiment de solution.

– La formation professionnelle / les réunions avec l'hexagone sont difficilement compatibles avec le fuseau horaire de Paris. Le Délégué du Directeur estime que ce n'est pas normal.

#### **8) Le dialogue des informaticiens**

Les informaticiens ne peuvent pas militer à la DRFIP de Guadeloupe étant donné qu'il sont rattachés à la DISI Sud-Est (Marseille)

Le Délégué du Directeur le découvre et apportera une réponse après avoir regardé l'aspect juridique.

Cette situation de discrimination syndicale avérée, déjà évoquée avec le Directeur Général Adjoint reste, pour la CGT, un combat à mener et ne lâchera rien sur ce sujet.

## **9) Les emplois**

La Guadeloupe a perdu 200 emplois depuis la fusion DGI / DGCP.

Le sujet est esquivé puisqu'au PLF 2023, il n'y a pas eu de suppressions d'emploi dans les DOM.

Nous devons donc nous estimer heureux, selon le Délégué.

La CGT ne cessera de réclamer plus d'emplois et de moyens pour une meilleure qualité de service rendu à la population dans un cadre de travail où les agents puissent exercer leurs missions de manière efficace.

## **10) L'avenir de Saint Martin**

– Le bâtiment n'est pas adapté. La DRFIP/Collectivité a des projets pour un bâtiment domanial à l'horizon 2025.

– Les agents qui travaillent à Saint-Martin travaillent bien et ont de bons résultats.

– À la suite de la visite, en octobre 2022, d'Antoine Magnant, le Directeur Général Adjoint, une nouvelle convention a été signée en février 2023.

– Des travaux, évoqués avec la collectivité, sont lancés sur l'informatique. HELIOS pourrait être utilisé pour le recouvrement des particuliers.

– Les agents de la collectivité souhaitent être formés par l'ENFIP. C'est à voir au cas par cas car nos formations sont très corrélées aux applications. Des journées d'études sont mises en place.

### ***La Délégation CGT Finances Publiques de Guadeloupe***

**Bertin CHENILCO (Secrétaire régional)**

**Yvan DAUPHIN (Secrétaire adjoint)**

**Cécile BLONDIN (Trésorière Régionale)**

**Frédéric TURLET (Membre CE)**

**Céline DOUCHEMENT (Membre CE)**

**Sarha BANDOUD (Membre CE)**